



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 24 novembre 2011 — N° 67

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration afin de féliciter M. Alain April concernant son intronisation au Temple canadien de la renommée du tourisme.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire du Mieux Vivre des aînés maskoutains.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant M. Ross Lizée, récipiendaire du prix Dollard-Morin.

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration concernant la Semaine de la toxicomanie.

M. Huot (Vanier) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gérald Poirier, président de l'arrondissement des Rivières et conseiller municipal du district Duberger-Les Saules à la Ville de Québec, pour son engagement politique.

24 novembre 2011

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant le CALACS Laurentides et les services qu'il offre aux femmes depuis 25 ans.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats du Gala Prestige 2011 de la Chambre de commerce de Montmagny.

Mme Lapointe (Crémazie) fait une déclaration afin de féliciter les Fermes Lufa.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la médaille Raymond-Blais de l'Association des diplômés de l'Université Laval remise à M. Olivier Bourgeois.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de féliciter l'Afeas et l'Opération Tendre la main.

À 9 h 58, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 07.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'École nationale de police du Québec, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2011.

(Dépôt n° 838-20111124)

M. le président dépose :

Les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 10 novembre 2011 :

Décision 1603 concernant le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien;

(Dépôt n° 839-20111124)

Décision 1604 concernant le Règlement sur la gestion financière et administrative;

(Dépôt n° 840-20111124)

Décision 1605 concernant le Règlement autorisant le commissaire à l'éthique et à la déontologie à déroger à une disposition de la *Loi sur l'administration publique*;

(Dépôt n° 841-20111124)

Décision 1606 concernant le Règlement autorisant le commissaire à l'éthique et à la déontologie à déroger à certaines dispositions de la *Loi sur l'administration financière*;

(Dépôt n° 842-20111124)

Décision 1607 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel de député;

(Dépôt n° 843-20111124)

24 novembre 2011

Décision 1608 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel des cabinets de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 844-20111124)

Décision 1609 concernant le Règlement sur le régime de rentes de survivants à l'intention des membres de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 845-20111124)

Decision 1609-1 concerning the Regulation respecting the survivor pension plan for Members of the National Assembly;

(Dépôt n° 846-20111124)

Décision 1611 concernant le Règlement sur le partage et la cession des droits accumulés au titre du régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 847-20111124)

Decision 1611-1 concerning the Regulation respecting the partition and assignment of benefits accrued under the pension plan of the Members of the National Assembly;

(Dépôt n° 848-20111124)

Décision 1615 concernant le Règlement sur les conditions de travail des chauffeurs du président;

(Dépôt n° 849-20111124)

Décision 1617 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les documents parlementaires;

(Dépôt n° 850-20111124)

Décision 1618 le Règlement modifiant le Règlement sur les contrats de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 851-20111124)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

24 novembre 2011

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 22 et 23 novembre 2011, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 35, Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment.

(Dépôt n° 852-20111124)

M. Bachand (Arthabaska), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 23 novembre 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite en vue de prolonger certaines mesures d'atténuation des effets de la crise financière de 2008 à l'égard de régimes de retraite visés par cette loi. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 853-20111124)

Dépôts de pétitions

Deux extraits de pétition concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 1 644 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Caire (La Peltrie);

(Dépôt n° 854-20111124)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 012 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger).

(Dépôt n° 855-20111124)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

24 novembre 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Champagne (Champlain) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 16 novembre 2011, que lui a adressée Mme Nathalie Hamel, concernant le cas de M. Jeffrey Descôteaux.

(Dépôt n° 856-20111124)

Motions sans préavis

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 32, Loi donnant suite au discours du 17 mars 2011 et à certains autres énoncés budgétaires et édictant la Loi sur les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le mardi 29 novembre 2011 et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Conseil du patronat du Québec
Fédération des chambres de commerce du Québec
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Manufacturiers et Exportateurs du Québec

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

24 novembre 2011

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 40, Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, et du projet de loi n° 120, Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur la Société du Plan Nord, et du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable.

24 novembre 2011

M. Ouimet, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer la journée de réflexion sur la *Loi sur l'administration publique*;
- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'élaboration de son rapport.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 Règlement, il donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux tiendra des auditions publiques afin d'entendre la ministre déléguée aux Services sociaux, le Réseau solidarité itinérance du Québec et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, dans le cadre du suivi du mandat d'initiative sur l'itinérance.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le principe du projet de loi n° 39, Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 39 est adopté.

24 novembre 2011

Mme James, ministre de la Famille, propose que le projet de loi n° 39 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

Adoption

M. Corbeil, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 21 est adopté.

Mme James, ministre de la Famille, propose l'ajournement des travaux au mardi 29 novembre 2011, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 11 h 30, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 29 novembre 2011, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON